

## COMMUNICATION AUX RÉSIDENTS ET FAMILLES

Lundi 20 septembre 2021

### Visite et preuve vaccinale

Comme vous le savez, le passeport vaccinal est maintenant appliqué au Québec. À partir du 15 octobre prochain, **tous les visiteurs, proches aidants et personnel de la santé œuvrant en RPA et RI devront eux aussi soumettre leur preuve vaccinale.**

Ainsi à partir de cette date, lorsque vous vous présenterez dans notre établissement, vous devrez nous fournir votre preuve vaccinale sous un de ces trois formats :

- Sous un format papier
- Sous un format PDF sur votre appareil mobile
- À partir de l'application VaxiCode.

Une preuve d'identité avec photo sera également exigée, sauf pour les personnes de 75 ans et plus où la preuve d'identité sans photo sera acceptée.

### Déplacement avec vos proches aînés à l'extérieur de la résidence :

Nous conseillons fortement aux résidents ayant été vaccinés d'avoir en leur possession leur preuve vaccinale lors de leur déplacement. Nous invitons les représentants, proches aidants ou accompagnateurs d'un résident à s'assurer d'avoir la preuve vaccinale de leur proche lors des déplacements si ce n'est pas déjà fait.

Si vous ou votre proche n'avez pas reçu votre preuve de vaccination de façon électronique ou en format papier, voici les instructions à suivre :

### Comment vous procurer votre preuve vaccinale ?

#### 1. Format papier (carte d'affaires) du Code QR

Vous pouvez utiliser le code QR reçu par courriel ou texto après votre dose de vaccin la plus récente en format papier. Si vous n'avez pas reçu votre code QR, téléchargez-le à partir du portail libre-service (<https://covid19.quebec.ca/PreuveVaccinale>).

Suivez ensuite les consignes dans le portail libre-service pour imprimer votre preuve. L'impression en format carte d'affaires est conseillée.

#### *Commande par téléphone*

Si vous n'avez pas accès à Internet et à une imprimante, vous pouvez téléphoner au 1 877 644-4545 pour recevoir votre preuve de vaccination en format papier par la **poste**. Vous pourrez faire plastifier vous-même votre preuve si vous le désirez.

#### 2. Format PDF sur votre appareil mobile

Vous pouvez utiliser le code QR reçu par courriel ou texto après votre dose de vaccin la plus récente en format PDF et le télécharger sur votre mobile. Lors de vos déplacements, vous n'aurez qu'à présenter votre preuve à partir de l'écran de votre appareil (si vous n'avez pas reçu votre code QR, téléchargez-le sur votre appareil mobile à partir du portail libre-service).

#### 3. À partir de l'application VaxiCode

Téléchargez l'application VaxiCode sur votre mobile et présentez votre preuve vaccinale lors de vos déplacements. Nous vous invitons à suivre la procédure ci-jointe pour plus d'informations.

#### **Erreur dans la preuve de vaccination**

Si la preuve de vaccination contient des informations erronées, vous devez appeler la ligne 1 877 644-4545 pour valider et corriger les informations.

Direction des communications et du marketing  
[communication@rlbe.ca](mailto:communication@rlbe.ca)